Fédération Française de BADMINTON
COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE
15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58
badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Réunion de conseil d'administration du 28 janvier 2021
Visioconférence

Compte rendu

Compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid 19, ce conseil d'administration a été organisé en visioconférence.

Présents : Jean-Baptiste Adrien, Charlotte Brésil, Gilles Dossetto, Nathalie Huet, Anh Dào Huynh-Vernier, Marcel Jallet, Pierre Manuguerra, Philippe Plaksine, Tony Suresh.

Excusés : Georges Besse, Sandra Buriot, Bernard Chappe, Patrice Maffait.

Invité : Sydney Lengagne

Séance ouverte à 18 h 30.

P. Plaksine remercie les présents.

I. Éléments soumis au vote

Approbation de compte rendu
Le compte rendu du conseil d'administration du 24 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Sport
Interclubs départementaux : adultes et promobad
La situation sanitaire ne permet toujours pas de débuter les championnats départementaux par équipes interclubs. Quelle que soit l'issue de cette saison 2020-2021, le conseil d'administration décide à l'unanimité de la gratuité des inscriptions aux deux championnats interclubs départementaux pour la saison en cours.

Dans la limite des ressources du Comité, le conseil d'administration souhaite également que tous les moyens soient mis en œuvre pour proposer même dans un délai très court une compétition par équipes aux clubs du département.

Représentation
CDOS – élection
Le conseil d'administration valide à l'unanimité la candidature de N. Huet au conseil d'administration du CDOS des Bouches-du-Rhône.

Ressources humaines
Formation continue
Y. Legendre doit renouveler son agrément de formateur fédéral. Le conseil d'administration valide à l'unanimité sa participation à la session de mars 2021 à Talence.

Informatique
Visioconférence
Le conseil d'administration vote à l'unanimité l'achat d'un outil performant.

II. Sujets traités

Ressources humaines
Entretiens annuels
Ph. Plaksine, N. Huet et P. Maffait ont réalisé les entretiens annuels des salariés. Ils se sont déroulés en visioconférence du 20 au 22 janvier 2021.
Ph. Plaksine en concertation avec la commission emploi s'occupe de la rédaction des comptes-rendus.

Congés des salariés
Le conseil d'administration valide la demande de congés de :
- C. Massou : 3 jours du 1er au 3 février 2021.
- Y. Legendre : 6 jours du 1er au 6 mars 2021.

Remarque : À titre exceptionnel et sur avis de S. Lengagne, le conseil d'administration a accordé ses congés à C.Massou bien qu'ils soient concomitants à la préparation d'un événement important du Comité.

Afin que cette situation ne se renouvelle pas, le conseil d'administration demande à S. Lengagne d'identifier les périodes de fortes activités pendant lesquelles la prise de congés n'est pas propice.

Activité partielle
Le conseil d'administration valide à l'unanimité la reconduction du recours à l'activité partielle pour C. Massou et Y. Legendre pour la période de février à mars 2021.
Concernant S. Lengagne, il est également envisagé de recourir au chômage partiel à hauteur de 20 %. Avant de prendre une décision, il est demandé à S. Lengagne d'évaluer sa charge de travail sur la période concernée.

Présence au siège
Compte tenu de l'absence d'évolution positive de la situation sanitaire, le conseil d'administration décide à l'unanimité le maintien du télétravail à 100 % pour les salariés. S. Lengagne coordonne cette mesure.

Projet associatif
L'évaluation du projet associatif actuel a pris du retard.
Un groupe de travail piloté par M. Jallet est constitué. Y. Legendre assistera les élus dans leurs travaux. Une première réunion est fixée le 10 février 2021 en visioconférence (cadrage et orientations, organisation du groupe de travail).

Parabadminton
Malgré les incertitudes liées aux futures annonces gouvernementales, le conseil d'administration décide de maintenir l'organisation du plateau inclusif « Bad pour tous » le jeudi 4 février 2021 à Marseille (Collège A. Malraux).
Un point d'étape sera réalisé le lundi 1er février notamment avec la principale du collège.

Fonctionnement du Comité
Réunion statutaire
Afin de rendre plus efficaces les échanges lors des conseils d'administration, la rédaction des ordres du jour évolue. Dorénavant, ils seront recentrés sur les sujets devant faire l'objet d'un vote ou des sujets importants en nombre limité.
En complément et indépendamment des conseils d'administration, les élus recevront mensuellement un état des activités.

Système d'information
Le président souhaite que le système d'information soit revu. Il s'agit principalement de rendre plus efficace :
- l'organisation des données,
- l'accès et le partage des documents entre salariés et entre élus,
- la réplication et la sauvegarde.
Un groupe de travail mené par N. Huet, assisté de S. Lengagne a été constitué et se réunira dans les prochaines semaines.

Club
Clubs et licenciés
Statistiques au 28/01/2021
- 38 clubs affiliés
- 2677 licenciés

La séance est levée à 20 h 42.

Philippe Plaksine
Président

Georges Besse
Secrétaire général

Comité des Bouches-du-Rhône
de BADMINTON
Maison départementale des Sports
15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58 badminton@13olympique.com
www.badminton13.fr